



## REGLEMENT de la TOMBOLA

- L'ACAT organise une tombola du **17 novembre au 31 décembre 2014**, gratuite, sans obligation d'Achat, réservée à la clientèle des adhérents de l'association.
- Le billet de tombola sera rempli de manière **lisible** par le CLIENT :  
**Nom, prénom, adresse complète, E-mail ou téléphone.**
- Les bulletins sont à déposer chez les commerçants et artisans participants affichant la tombola avec une hampe de façade **« ici, je participe » ainsi que l'affiche.**
- Les gagnants seront informés par LR avec AR. Leur présence est obligatoire lors la remise des lots qui sera effectuée pendant la soirée d'honneur qui aura lieu au Panoramique de Tarascon le 22 janvier 2014. Ils pourront se faire représentés par la personne de leur choix munie de l'attestation (envoyée avec la LR) et d'une pièce d'identité
- **Cette tombola est dotée d'une semaine en CORSE ainsi que des bons cadeaux à dépenser chez les adhérents ACAT participants.**
- Le souscripteur pourra à tout moment prendre connaissance des détails de la tombola auprès du bureau de l'ACAT, qui remettra une brochure au demandeur. La tombola et les détails sont annoncés sur le site [www.acat13.fr](http://www.acat13.fr)

### ***1 SEUL GAGNANT par boutique - 1 GAGNANT DIFFERENT par lot.***

- Si lors du tirage au sort, le gagnant n'est pas identifiable à cause d'une mauvaise orthographe, le tirage sera considéré comme **nul**. En cas de nullité, un nouveau tirage sera effectué, ainsi jusqu'à ce que le gagnant soit proclamé valide.
- Le gagnant devra justifier son identité par une pièce officielle (***carte identité, passeport ou permis de conduire***)
- La dotation de cette tombola est **non monnayable** et ne peut donc être converti en espèces. Possibilité de voir avec l'agence de voyage de Tarascon pour changer de destination ou ajouter des suppléments. (valeur du voyage : 1200€)
- Les lots **non retirés lors de la soirée de Gala seront annulés.**
- Le tirage au sort se fera par le bureau administratif de l'ACAT le 8 janvier 2015.
- Pour tout litige, le tribunal de Tarascon sera seul compétent.